



Référentiel de Certification



DSP	REAC	RC	RF	CDC
-----	------	-----------	----	-----

Menuisier en Construction Nautique (Niveau V)

Libellé réduit: MCN
Code titre: TP-00371
Type de document: Guide RC
Version: 2
Date de validation: 25/06/2009
Date de mise à jour: 12/10/2009

Menuisier en Construction Nautique (Niveau V)

Référentiel de Certification

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	2/35

Ce document a été réalisé avec la collaboration de:**Chef de projet**

BUILLES JEAN-PIERRE

Participants pour les centres

DE DIETRICH Thierry POITOU CHARENTES Rochefort

DE GELIS Pascal BRETAGNE Auray-Kervalh en Brech

DUBOIS Alban POITOU CHARENTES Rochefort

FLEURY Hubert BRETAGNE Auray-Kervalh en Brech

Participants pour la Direction de l'Ingénierie**Responsable d'unité sectorielle**

Hervé FULBERT

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	3/35

Tableau de correspondance entre les anciennes activités et les nouvelles.

Ancien titre	Nouveau titre
Constructeur Aménageur en Marine de Plaisance	Menuisier en Construction Nautique
Installer des aménagements de bord dans des bateaux de plaisance	Installer, modifier des aménagements de bord et poser l'accastillage de pont dans des bateaux de plaisance
Fabriquer des éléments de coques et de ponts, en matériaux composites, pour des bateaux de plaisance	Fabriquer des éléments en matériaux composites pour des bateaux de plaisance
Fabriquer des éléments en bois pour les bateaux de plaisance	Fabriquer des éléments en bois pour les bateaux de plaisance
Réparer les coques et les aménagements de bord des bateaux de plaisance	

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	5/35

CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE

Menuisier en Construction Nautique (Niveau V)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	6/35

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE
 DU TITRE PROFESSIONNEL
 DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI
 "Menuisier en Construction Nautique (Niveau V)"**

RCT01 REFERENCE DE LA SPECIALITE:

Menuisier en Construction Nautique (Niveau V)

Arrêté de création, date de parution au J.O.: 23/09/2004

Arrêté de modification, date de parution au J.O.:

Arrêté de réexamen, date de parution au J.O.: 07/10/2009

Niveau: V

Code de la nomenclature NSF: 225 r - Plasturgie, matériaux composites
 234 s - Travail du bois et de l'ameublement

Code du titre: TP-00371

RCT02 LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES:

- Fabriquer des éléments en matériaux composites, pour des bateaux de plaisance
- Fabriquer des éléments en bois pour des bateaux de plaisance
- Installer, modifier des aménagements de bord et poser l'accastillage de pont dans des bateaux de plaisance

RCT03 LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION:

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	7/35

RCT04 CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE:

Définition et description de l'emploi-type visé:

Le menuisier en construction nautique peut intervenir sur l'ensemble des phases de la construction d'un bateau de plaisance, hormis la motorisation.

Il intervient sur des bateaux de plaisance, à voile ou à moteur.

Les bateaux sur lesquels il travaille sont essentiellement en matériaux composites, verre/polyester cependant pour ce qui concerne la fabrication des aménagements et leur pose, il peut intervenir dans des bateaux construits en bois ou en métal.

- Il participe à la construction, à l'unité ou en série, d'éléments de la coque, du pont ou des flotteurs en composite d'un bateau de plaisance. - Il fabrique les moules et les outillages destinés aux pièces annexes (safrans, dérives, bacs,...).
- Il pose et entretient les aménagements intérieurs (cloisons et ébénisterie de bord)
- Il installe les servitudes de bord les plus usuelles
- Il pose l'accastillage de pont ainsi que les capots et hublots.
- Il fabrique des éléments en bois et dérivé de bois : mobilier, cloisons, pièces de finition, descentes, structures diverses

Ces opérations doivent être réalisées conformément aux préconisations des architectes et des chefs de chantier, dans le strict respect des règles de sécurité.

Le menuisier en construction nautique, à partir de plans, de schémas, d'épures qu'il a éventuellement tracées, de gabarits, d'un cahier des charges et de bons de travail :

- fabrique ou participe à la fabrication de mères de moule, de moules, de pièces en composite constituant des annexes ou partie de la coque (à l'unité ou en série)
- fabrique et pose des éléments composant l'aménagement de bord : mobilier, cloisons, pièces de finition, pontages teck, descentes, structures diverses...
- pose les servitudes
- pose l'accastillage de pont, les panneaux de pont et hublots
- réalise (en bois massif, en lamellé collé, en contre-plaqué) et pose les éléments nécessaires à la construction d'une coque en contre-plaqué
- réalise les opérations de finition (vernis, petites opérations de peinture)
- réalise les vérifications de mise en conformité par rapport aux plans, aux consignes de l'architecte naval
- renseigne les documents administratifs (bon de travail, demande de commande...)
- rend compte du travail réalisé

La culture nautique, la connaissance du vocabulaire technique des différentes pièces et leur fonction sont nécessaires à la tenue de l'emploi.

Il doit :

- Préparer, organiser et planifier son intervention : outillage, matière d'oeuvre,
- Rechercher et exploiter les informations dans la documentation technique (papier ou informatique)
- Interpréter des projets seulement esquissés
- Utiliser des schémas d'implantations, de branchement
- Renseigner les documents administratifs (bon de travail, ordre de réparation)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	8/35

Il réalise les interventions dans le respect :

- des préconisations du cahier des charges
- du temps imparti
- des procédures et règles de sécurité
- des normes admises par la profession

Contexte de réalisation de l'emploi - environnement technologique:

Le menuisier en construction nautique travaille généralement dans un chantier nautique spécialisé dans la construction ou plus rarement dans la maintenance de bateaux de plaisance à voile ou à moteur.

- Son activité s'exerce le plus souvent en intérieur dans un atelier tempéré. Parfois il peut intervenir à bord de bateaux calés sur un terre-plein (grandes unités hors-d'eau).
- Il travaille au sein d'une équipe, parfois seul, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier. Son activité est, dans les grands chantiers de construction, intégrée dans une "chaîne" ou un processus de production
- Le menuisier en construction nautique est amené à réaliser des opérations de manutention soit manuelle soit à l'aide d'engins de manutention. Il manipule des outillages et des produits qui nécessitent de suivre des modes opératoires de mise en oeuvre rigoureux (produits toxiques, inflammables ou explosifs).
- Son activité s'exerce parfois en hauteur, dans des espaces réduits, dans des positions inconfortables
- Le port d'une tenue de travail, éventuellement frappée du logo de l'entreprise, peut être imposée par l'employeur. Il met fréquemment en oeuvre des équipements de protection individuelle (lunettes, masque, gants,...).
- En fonction de la période, de l'activité et des impératifs de livraison, il peut être amené à travailler le week-end ou avec des horaires variables. Dans les chantiers de construction de série, le constructeur-aménageur peut avoir un travail "posté"

Il doit :

- respecter scrupuleusement les règles et procédures qui peuvent engager la sécurité.
- être rigoureux, organisé, méthodique, propre et respecter l'environnement de son poste de travail
- respecter les règles de confidentialité quant aux technologies mises en oeuvre dans l'entreprise et à la destination des unités produites.

RCT05 LISTE DES COMPETENCES PAR ACTIVITE-TYPE:

Fabriquer des éléments en matériaux composites, pour des bateaux de plaisance

- Réaliser des modèles de pièces annexes en matériaux composites pour des bateaux de plaisance.
- Réaliser un moule de pièces annexes en matériaux composites pour des bateaux de plaisance et fabriquer la première pièce.

Fabriquer des éléments en bois pour des bateaux de plaisance

- Usiner en sécurité et assembler des éléments de cloisons et de mobiliers de bateaux de plaisance.
- Mettre en oeuvre les techniques de collage pour la fabrication d'aménagements de bateaux de plaisance.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	9/35

- Usiner et assembler des éléments de coques, de ponts et de superstructures de bateaux de plaisance en contreplaqué
- Assurer la finition et la rénovation des pièces en bois pour les bateaux de plaisance

Installer, modifier des aménagements de bord et poser l'accastillage de pont dans des bateaux de plaisance

- Poser des aménagements de bord dans un bateau de plaisance
- Poser l'accastillage de pont, des hublots et panneaux de pont sur un bateau de plaisance.
- Planter les différents passages ou circuits d'alimentation des bateaux de plaisance
- Manutentionner un bateau de plaisance dans un atelier

COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE:

Néant

RCT06 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'EMPLOI:

Respect des consignes d'hygiène et de sécurité :
 Respect des consignes spécifiques à l'entreprise
 Utilisation et port des EPI, vêtement de travail adapté
 Utilisation en sécurité des machines, outils et outillages
 Stockage, utilisation, élimination des produits dangereux
 Utilisation des systèmes d'aspiration (poussières, copeaux, ...)

Qualité du travail réalisé :
 Respect du cahier des charges
 Analyse du travail à réaliser et alerter en cas de besoin
 Respect des cotes plan
 Finition, esthétique
 Fonctionnalité, solidité

Conditions de réalisation :
 Rangement, nettoyage du poste de travail
 Respect du temps alloué
 Respect du bateau
 Choix et utilisation adaptés des outils, outillages
 Respect des consignes et modes opératoire
 Capacité à adapter, organiser le travail en fonction des contraintes

RCT07 MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE L'EVALUATION:

Les compétences sont évaluées au vu de:

1°) **De l'épreuve de synthèse** résultant:

a) d'une **mise en situation professionnelle**,

- observable directement, réelle ou reconstituée,
- observable en différé (apport de preuve de réalisation),

b) **ou/et d'un entretien technique** après étude et constitution d'un dossier, si la mise en situation ne peut être mise en oeuvre.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	10/35

2°) **Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)**

- dossier comportant éventuellement des éléments de preuves d'une pratique professionnelle.

3°) **Des résultats des évaluations** réalisées pendant le parcours de formation (parcours hors VAE).

4°) **D'un entretien** avec le jury portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des activités auxquelles donne accès le titre.

RCT08 DISPOSITIF D'EVALUATION APPLICABLE AUX VOIES DE LA FORMATION ET DE LA VAE:

Epreuve de synthèse:

1°) l'objet de l'épreuve de synthèse

La mise en situation pratique se déroule en quatre parties et permet d'évaluer le candidat sur ses compétences se rapportant au travail du bois et des matériaux composites ; sur ses capacités d'organisation du travail (feuille de débit, gamme de fabrication). La mise en situation porte sur tout ou partie des étapes de la fabrication d'une pièce en composite et sa pose dans une coque.

Le candidat doit :

I - A partir d'un modèle ou d'un moule existant, réaliser une pièce par stratification ainsi que la gamme de fabrication correspondante.

Exemple de pièce à réaliser : évier, bac de douche, capot de pont, baille à mouillage, le moule ayant une dimension maximum de 600mmx600mmx300.

II - A partir du plan, fabriquer un élément d'aménagement (mobilier, cloison) en bois ou en panneaux dérivés du bois et préparer la feuille de débit des matériaux nécessaires ainsi que la gamme de fabrication

Exemples d'éléments d'aménagements : tablette avec console, cloison avec fargue, barrot en lamellé collé.

III - A partir du plan de pose, poser les éléments réalisés précédemment dans une coque ou portion de coque de bateau en polyester.

IV - Répondre à un questionnaire écrit (durée 30 mn) portant sur les connaissances non évaluées dans la mise en situation pratique principalement dans les domaines suivants : manutention, pose d'accastillage, implantation de réseaux.

Durée totale : 12h

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	11/35

- Mise en situation : 11h 30 min
- Questionnaire : 30 min

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de l'épreuve de synthèse

Dans un atelier de "construction de bateau de plaisance" équipé :

- de l'outillage bois
- de l'outillage de stratification manuelle polyester époxy
- d'une coque ou portion de coque (à l'échelle 1 ou réduite)
- d'un cahier des charges ou fiche de travail comprenant la nature de la réalisation et le dossier de plans.
- de l'ensemble des machines-outils bois (fixes et portatives) et des outillages, non outillés et non réglés
- de l'ensemble de la matière d'oeuvre disponible dans l'atelier : bois massif, panneaux contre-plaqué, quincaillerie et visserie courante, colle vinylique, époxyde et polyuréthane, mat et taffetas de différents grammages, cire de démoulage, charges diverses, résine polyester vierge ou prémotorisée, adjuvant, gelcoat et topcoat
- de la documentation technique

3°) Les modalités de réalisation

L'ensemble de l'épreuve est d'une journée et demie par candidat.

La présence du jury est indispensable pour la dernière demi-journée.

L'épreuve écrite pourra être réalisée en présence d'un surveillant.

Une grille d'observation pour l'épreuve de synthèse, est proposée au jury dans le "dossier à disposition du jury ". Elle indique les différents points sur lesquels il doit porter son attention et lui permet de synthétiser les résultats.

Durée maximum de passation de l'épreuve de synthèse pour le candidat: 12 heures

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle:

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis du titre.

RCT09 ENTRETIEN (tous parcours):

L'entretien avec le jury permet de délivrer le Titre Professionnel ou, à défaut, des Certificats de Compétences Professionnelles. Pour cet entretien, le jury doit disposer:

- des résultats à l'épreuve de synthèse,

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	12/35

- du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle décrivant la pratique professionnelle acquise par la voie de la formation ou de l'expérience et éventuellement des éléments de preuves apportés en annexe à ce dossier,
- et, pour les seuls candidats relevant d'un parcours continu de formation, les résultats aux évaluations passées en cours de formation et correspondant aux objectifs définis dans le référentiel de certification.

Au travers de l'entretien, le jury s'assurera que le candidat, quelle que soit la voie d'accès au titre (FPC ou VAE), dispose d'une :

- Compréhension et vision globale du métier, quel qu'en soit le contexte d'exercice
- Appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier
- Appropriation d'un comportement professionnel, en terme de savoir-être attendu dans l'exercice de l'emploi. : prise en compte des enjeux qualité et sécurité, organisation du travail, esthétique du travail réalisé...

De plus, l'entretien permet au jury, en appui de l'évaluation de synthèse de chaque candidat :

- de lui faire préciser certaines étapes de la mise en situation, notamment au regard des modes opératoires utilisés, des règles de sécurité, du choix de l'outillage...
- d'analyser ses capacités à apporter des correctifs ou des remèdes à des erreurs éventuelles

Une grille d'évaluation et des supports pour la conduite de l'entretien sont mis à disposition du jury

Durée de l'entretien: 30 mn

RCT10 JURY - CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION:

Protocole d'intervention propre au titre:

Avant démarrage de la mise en situation pratique, le jury s'assure que la préparation des supports a été réalisée selon les indications du dossier technique d'évaluation de l'épreuve de synthèse (partie organisateur).

Les jurys assistent à tout ou partie de la mise en situation pratique en atelier.

Pour un candidat, la durée minimum de présence de deux membres du jury est de 4h, en fin de réalisation de la mise en situation pratique.

Outre l'évaluation finale de la réalisation, cette observation leur permettra d'apprécier les méthodes utilisées par le candidat pour exploiter le cahier des charges et réaliser les travaux, les conditions d'utilisation des outillages et des équipements confiés, l'application des règles et consignes de sécurité.

Il peut interroger le candidat par rapport au mode opératoire utilisé, au regard des normes de sécurité, sur ses capacités à transférer une technique utilisée ou geste professionnel dans un contexte différent... En fonction des interventions à réaliser l'un des membres de jury pourra simuler le rôle du chef d'atelier et apporter toute information qu'il juge utile à la réalisation de l'intervention.

Deux membres du jury peuvent évaluer simultanément 7 candidats.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	13/35

Un surveillant sera présent durant la mise en situation écrite et l'intervention pratique en atelier. Il n'évalue pas les interventions.

Les membres de jury (et le surveillant) peuvent intervenir à tout moment s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens.

Conditions particulières de composition:

Les conditions générales s'appliquent

RCT11 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 24/03/2003

Auteur: BUILLES JEAN-PIERRE

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - INDUSTRIE

Date de dernière mise à jour: 12/10/2009

RCT12 CODE DU RCT: RCT-0197-02

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	14/35

CERTIFICATION D'UN C.C.P.

Fabriquer des éléments en matériaux composites, pour des bateaux de plaisance

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	15/35

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

Fabriquer des éléments en matériaux composites, pour des bateaux de plaisance

Code du certificat: CP-001589

RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Constructeur Aménageur en Marine de Plaisance

RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Définition et description de l'activité-type:

Le menuisier en construction nautique participe à la fabrication ou fabrique des éléments en matériaux composites verre/polyester pour des bateaux de plaisance.

Il réalise au préalable les moules et les outillages destinés à la fabrication des différents éléments.

Les pièces sont destinées à des bateaux produits en petite ou grande série.

A partir d'un plan, d'une épure de la pièce à réaliser (qu'il est parfois amené à tracer), d'un ordre de travail ou d'un cahier des charges, le menuisier en construction nautique doit :

- analyser et interpréter les plans (représentation de la pièce à obtenir)
- réaliser la feuille de débit
- préparer la matière d'oeuvre et l'outillage
- réaliser le mètre de moule
- couper, tracer, calibrer, enduire, poncer, cirer et lustrer
- réaliser le moule
- préparer les tissus et les résines,
- gel coater au pistolet ou à la brosse,
- poser les tissus, ébuller et démouler
- réaliser la pièce témoin ou définitive à partir du moule réalisé

Dans le respect des normes de sécurité et de protection, du cahier des charges, des normes en vigueur dans la profession

La pièce finie doit être conforme aux préconisations (respect des cotes, des angles...), parfaitement ébullée et détournée, l'aspect final devra être "poli-miroir".

L'outillage devra être nettoyé et rangé.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Le menuisier en construction nautique doit :

- respecter le cahier des charges et/ou les plans de l'architecte
- respecter la cohérence entre les différentes pièces d'un même ensemble
- respecter les coûts de fabrication
- respecter les normes de la gamme de fabrication (utilisation de la matière d'oeuvre : quantité et qualité des tissus, préparation des résines)
- respecter les procédures de fabrication
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité : port des équipements de protection, stockage, utilisation et élimination des produits dangereux

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	16/35

- respecter scrupuleusement les consignes de sécurité concernant l'utilisation des machines, de la matière d'oeuvre et des engins de manutention (CACES, habilitation)
- respecter les règles de confidentialité par rapport aux technologies utilisées et aux produits fabriqués
- ranger et entretenir l'outillage

- Le menuisier en construction nautique exerce le plus souvent son activité en station debout. Il est amené à travailler dans des positions inconfortables, en hauteur, sur des morceaux de coques calés.
- Il peut être amené à déplacer des charges lourdes ou encombrantes (bois, mère de moules..). Dans ce cadre il peut être conduit à utiliser des engins de manutention de type portiques, ponts roulants.
- Il doit être très respectueux des procédures de fabrication et des règles de sécurité
- Il utilise des machines et de l'outillage dangereux
- Il utilise des produits salissants et surtout qui peuvent se révéler toxiques et allergisant (fibre de verre, résines, peroxydes...).

Le titulaire doit:

- se protéger contre les risques de blessure (ripage d'outils, outils coupants, port de charges...)
- porter un équipement de protection (masque, combinaison, lunettes, gant) lors de la projection de résine, de la stratification, du ponçage
- mettre en oeuvre et régler les systèmes de ventilation, aspiration
- respecter les conditions de stockage, d'utilisation et d'élimination des différents produits afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement
- tenir compte des conditions atmosphériques pour la polymérisation des produits s'il travaille en extérieur,

RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- Réaliser des modèles de pièces annexes en matériaux composites pour des bateaux de plaisance.
- Réaliser un moule de pièces annexes en matériaux composites pour des bateaux de plaisance et fabriquer la première pièce.

RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Respect des consignes d'hygiène et de sécurité :
 Respect des consignes spécifiques à l'entreprise
 Utilisation et port des EPI, vêtement de travail adapté
 Utilisation en sécurité des machines, outils et outillages
 Stockage, utilisation, élimination des produits dangereux
 Utilisation des systèmes d'aspiration (poussières, copeaux, ...)

Qualité du travail réalisé :
 Respect du cahier des charges
 Analyse du travail à réaliser et alerter en cas de besoin

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	17/35

Respect des cotes plan
Finition, esthétique
Fonctionnalité, solidité

Conditions de réalisation :

Rangement, nettoyage du poste de travail

Respect du temps alloué

Respect du bateau

Choix et utilisation adaptés des outils, outillages

Respect des consignes et modes opératoire

Capacité à adapter, organiser le travail en fonction des contraintes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	18/35

MODALITES D'EVALUATION

RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	5 h (dont 30 mn de questionnaire écrit)	Cette durée correspond à la durée de travail du candidat. Il faut y ajouter 2 heures de séchage entre les parties I et II de la mise en situation professionnelle. Le candidat sera mobilisé 7 heures.
Présentation de preuves		
Entretien (pour CCS)		

Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:

1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation pratique se déroule en trois parties et permet d'évaluer le candidat sur ses compétences se rapportant au travail des matériaux composites et sur ses capacités d'organisation du travail (feuille de débit, gamme de fabrication).

Avant de commencer la réalisation pratique le candidat doit : documenter la feuille de débit des matériaux nécessaires (nature et quantité) pour réaliser l'ensemble (finition modèle et fabrication pièce) et préciser établir la gamme de fabrication.

I- A partir d'une ébauche de modèle fournie le candidat doit : le finir, le cirer, le gel coater.

Remarque : après ce travail, il faut ajouter 2h de séchage avant que le modèle soit utilisable.

et

II- Réaliser à partir du modèle précédent une pièce ou un moule en stratification manuelle polyester.

puis

III - Répondre à un questionnaire écrit (durée 30min) portant sur les connaissances non évaluées dans la mise en situation pratique principalement dans les domaines suivants : vocabulaire, culture nautique, exploitation de plans de forme, réalisation de modèles, stratification polyester monolithique et stratification polyester sandwich, procédés d'infusion.

Durée totale : 5heures

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Dans un atelier équipé pour la fabrication de pièce composite, à partir de :

- d'une fiche de travail
- du cahier des charges : descriptif de la pièce à obtenir
- des machines (non réglées) et de l'outillage électro-portatif et des différents matériaux disponibles dans l'atelier
- d'une ébauche de modèle

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	19/35

- de l'ensemble de la matière d'oeuvre disponible dans l'atelier : panneaux contre-plaqué, quincaillerie et visserie courante, colle vinylique, époxyde et polyuréthane, mat et taffetas de différents grammages, cire de démoulage, charges diverses, résine polyester vierge ou prémotorisée, adjuvant, gelcoat et topcoat
- de la documentation technique

3°) Les modalités de réalisation

L'ensemble de l'épreuve pratique, d'une durée de 5 heures par candidat, se déroule en présence des évaluateurs. La mobilisation effective du candidat est en réalité de 7 heures car il faut attendre 2 heures (séchage) entre les parties I et II de la mise en situation professionnelle.

L'épreuve écrite pourra être réalisée en présence d'un surveillant.

Une grille d'observation pour la mise en situation pratique est proposée aux évaluateurs dans le "dossier à disposition du jury". Elle indique les différents points sur lesquels ils doivent porter leur attention et lui permettent de synthétiser les résultats.

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

L'entretien (seulement pour le CCS):

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:

Protocole d'intervention

Avant démarrage de la mise en situation pratique, les évaluateurs s'assurent que la préparation des supports a été réalisée selon les indications du dossier technique d'évaluation (partie organisateur).

Les évaluateurs assistent à la totalité de la mise en situation professionnelle pratique.

Ils peuvent questionner le candidat au cours du processus de réalisation pour vérifier la conformité des étapes intermédiaires et le respect des normes de sécurité.

Ils peuvent intervenir s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens

Un surveillant sera présent durant l'épreuve complémentaire de passation du questionnaire.

Chaque binôme évaluateur peut évaluer simultanément 7 candidats.

RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 25/03/2003

Auteur: BUILLES JEAN-PIERRE

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - INDUSTRIE

Date de dernière mise à jour: 12/10/2009

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	20/35

RCC09 CODE DU RCC:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	21/35

CERTIFICATION D'UN C.C.P.

Fabriquer des éléments en bois pour des bateaux de plaisance

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	22/35

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

Fabriquer des éléments en bois pour des bateaux de plaisance

Code du certificat: CP-001590

RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Constructeur Aménageur en Marine de Plaisance

RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Définition et description de l'activité-type visée:

Dans le cadre de la construction d'un bateau neuf en matériaux composites, le menuisier en construction nautique fabrique des éléments de structure, de superstructure, d'aménagement intérieur.

Ceux ci sont réalisés en bois massif ou en panneaux dérivés du bois (contreplaqué, bois lamellé collé, sandwich).

A partir d'un ordre de travail, d'un plan donné, d'un gabarit, des machines, de l'outillage et matière d'oeuvre à sa disposition dans l'atelier, d'une coque en bois, en polyester, ou parfois en métal, avec l'aide d'un compagnon pour certaines opérations sur machine-outil, le menuisier en construction nautique doit :

- organiser son poste de travail
- tracer une épure d'un élément de bord ou de coque à fabriquer
- prendre des gabarits
- débiter, corroyer, usiner... différentes essences de bois, de contreplaqué et de dérivés de bois
- mettre en oeuvre les techniques de collage (avec pressage mécanique, sous vide)
- réaliser et poser des éléments de bateaux en contreplaqué : pont, coque, superstructures
- réaliser des pièces de renfort
- fabriquer des cloisons en contreplaqué, en sandwich, en PVC
- fabriquer des éléments de mobilier de bord (petit meuble, table, équipet...)

Le niveau de qualité atteint par les aménagements de bord des chantiers exige une production irréprochable avec un haut degré de finition.

Les interventions doivent être réalisées dans le respect des cotes tolérées, du planning de travail, des normes de sécurité.

L'ensemble fini doit être parfaitement équerré et ajusté, d'aplomb, et prêt à être mis en finition ou livré.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Le menuisier en construction nautique doit :

- respecter le cahier des charges ou la demande client (fiche de travail)
- respecter les plans de l'architecte, l'épure

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	23/35

- respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement concernant le stockage, l'utilisation, l'élimination des produits dangereux
- respecter les règles de sécurité port des EPI, utilisation des aspirations
- respecter scrupuleusement les consignes de sécurité concernant l'utilisation des machines, de la matière d'oeuvre et des engins de manutention (CACES, habilitation)
- respecter les temps de fabrication

Il doit de plus :

- ranger et entretenir l'outillage
- respecter l'esthétique du produit fini

- Le menuisier en construction nautique peut intervenir dans des bateaux dont il doit vérifier le calage dans leurs lignes
- Il est amené à travailler dans des positions inconfortables, dans un espace réduit, en hauteur
- Il peut être amené à déplacer des charges lourdes ou encombrantes. Dans ce cadre il peut être conduit à utiliser des engins de manutention de type portiques, ponts roulants.
- Il utilise des machines-outils et de l'outillage dangereux
- Il utilise des produits qui peuvent se révéler toxiques (poussières, colle...) et salissants
- L'ensemble de l'activité exige rigueur, propreté et méticulosité

Le titulaire doit:

- se protéger contre les risques de blessure (ripage d'outils, outils coupants, machines dangereuses, port de charges...), contre l'inhalation de poussières, de vapeurs
- tenir compte des conditions atmosphériques lorsqu'il travaille en extérieur

RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- Usiner en sécurité et assembler des éléments de cloisons et de mobiliers de bateaux de plaisance.
- Mettre en oeuvre les techniques de collage pour la fabrication d'aménagements de bateaux de plaisance.
- Usiner et assembler des éléments de coques, de ponts et de superstructures de bateaux de plaisance en contreplaqué
- Assurer la finition et la rénovation des pièces en bois pour les bateaux de plaisance

RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Respect des consignes d'hygiène et de sécurité :
 Respect des consignes spécifiques à l'entreprise
 Utilisation et port des EPI, vêtement de travail adapté
 Utilisation en sécurité des machines, outils et outillages
 Stockage, utilisation, élimination des produits dangereux
 Utilisation des systèmes d'aspiration (poussières, copeaux, ...)

Qualité du travail réalisé :
 Respect du cahier des charges
 Analyse du travail à réaliser et alerter en cas de besoin
 Respect des cotes plan

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	24/35

Finition, esthétique
Fonctionnalité, solidité

Conditions de réalisation :

Rangement, nettoyage du poste de travail

Respect du temps alloué

Respect du bateau

Choix et utilisation adaptés des outils, outillages

Respect des consignes et modes opératoire

Capacité à adapter, organiser le travail en fonction des contraintes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	25/35

MODALITES D'EVALUATION

RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	5 h 30 mn (dont 30 minutes de questionnaire écrit)	
Présentation de preuves		
Entretien (pour CCS)		

Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:

1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation pratique se déroule en trois parties et permet d'évaluer le candidat sur ses compétences se rapportant au travail du bois et sur ses capacités d'organisation du travail (feuille de débit, chronologie des opérations).

Avant de commencer les travaux le candidat doit ; documenter la feuille de débit des matériaux nécessaires (nature et quantité) pour réaliser l'ensemble (usinage pièce et finition) et établir la gamme de fabrication.

et

I - A partir du plan, fabriquer une pièce de menuiserie ouvragée nécessitant l'utilisation de machines à bois. Exemples de pièces : massif d'angle, fargue en lamellé collé, porte de meuble, tiroir, cloison

et

II - Réaliser la finition de la pièce : peindre, vernir, laquer puis

III - Répondre à un questionnaire écrit (durée 30min) portant sur les connaissances non évaluées dans la mise en situation pratique principalement dans les domaines suivants : exploitation de plans d'aménagement de bateaux, fabrication d'éléments de ponts et de superstructures pour des bateaux en contre plaqué, mise en oeuvre de techniques de collage sous vide et de panneaux sandwichs.

Durée totale : 5h30mn

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Dans un atelier équipé pour la fabrication bois, à partir :

- D'une fiche de travail ou d'un cahier des charges
- D'un plan ou d'une épure
- Des machines-outils (non outillées, non réglées) disponibles dans l'atelier
- De l'outillage électroportatif et manuel, des systèmes de pressage, disponibles au poste de travail
- D'un gabarit
- De la matière d'oeuvre, tels que panneaux et bois tranchés, fournie au poste de travail (correspondant à l'intervention)
- De la matière d'oeuvre de type résine, visseries, vernis... disponible dans l'atelier

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	26/35

3°) Les modalités de réalisation

La pièce à réaliser sera tirée au sort par le candidat.

L'ensemble de l'épreuve pratique se déroule en présence des évaluateurs.

L'épreuve écrite pourra être réalisée en présence d'un surveillant.

Une grille d'observation pour la mise en situation pratique est proposée aux évaluateurs dans le "dossier à disposition du jury ". Elle indique les différents points sur lesquels ils doivent porter leur attention et lui permettent de synthétiser les résultats.

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

L'entretien (seulement pour le CCS):

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:

Protocole d'intervention

Avant démarrage de la mise en situation pratique, les évaluateurs s'assurent que la préparation des supports a été réalisée selon les indications du dossier technique d'évaluation (partie organisateur).

Les évaluateurs assistent à la totalité de la mise en situation professionnelle pratique.

Ils peuvent questionner le candidat au cours du processus de réalisation pour vérifier la conformité des étapes intermédiaires et le respect des normes de sécurité.

Ils peuvent intervenir s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens

Un surveillant sera présent durant l'épreuve complémentaire de passation du questionnaire.

Chaque binôme évaluateur peut évaluer simultanément 7 candidats.

RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 25/03/2003

Auteur: BUILLES JEAN-PIERRE

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - INDUSTRIE

Date de dernière mise à jour: 12/10/2009

RCC09 CODE DU RCC:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	27/35

CERTIFICATION D'UN C.C.P.

Installer, modifier des aménagements de bord et poser l'accastillage de pont dans des bateaux de plaisance

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	28/35

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

Installer, modifier des aménagements de bord et poser l'accastillage de pont dans des bateaux de plaisance

Code du certificat: CP-001591

RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Constructeur Aménageur en Marine de Plaisance

RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Définition et description de l'activité-type visée:

Dans la coque des bateaux de plaisance, à voile ou à moteur, le menuisier en construction nautique assemble le mobilier, il pose et scelle les éléments d'aménagement à bord (cloisons, vaigrages, petits meubles, servitudes usuelles, planchers).

Il pose également l'accastillage, les panneaux de pont et les hublots.

Il intervient sur tous les types de bateaux : bois, acier, aluminium et principalement sûr ceux en matériaux composites.

Dans une coque (en construction ou en rénovation) de bateau de plaisance en composite, (parfois en bois, en alu ou en acier) à partir de plan, de schéma de montage, d'un ordre de travail ou d'un cahier des charges, de l'outillage et la matière d'oeuvre à disposition sur le poste de travail,

Le menuisier en construction nautique doit :

- préparer l'outillage (essentiellement du matériel électroportatif)
- implanter et positionner les différents éléments à poser : les vaigrages, les cloisons, les planchers
- caler les éléments
- assembler les éléments de mobilier en vue de leur pose
- ajuster les différents ensembles
- sceller les éléments (scellements stratifiés, joints élastomères)
- préparer les supports en bois, composites
- poser les servitudes (passe coque, vannes, pompes, servitudes sanitaires)
- poser l'accastillage, les panneaux de pont, les hublots
- implanter les réseaux
- réaliser l'étanchéité des raccords
- réaliser des retouches de vernis
- documenter une fiche travail

Il doit de plus, en amont :

- vérifier le calage du bateau
- repérer la ligne de flottaison

Les ensembles posés doivent être d'aplomb, de niveau, ajustés, fonctionnels et parfaitement étanches.

Les interventions sont réalisées dans le respect des normes de sécurité, d'un planning de travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	29/35

Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Le menuisier en construction nautique peut être amené à travailler à l'unité (modification d'un bateau de propriétaire, construction de prototypes) ou à la série (aménagement de bateaux neufs).

Il doit :

- respecter un cahier des charges ou un plan d'implantation
- respecter les règles de sécurité dans l'utilisation de l'outillage
- respecter le bateau (protection, propreté) autant à l'extérieur qu'à l'intérieur
- respecter le travail réalisé par d'autres intervenants (motorisation, électronique...)
- respecter les règles de confidentialité sur les aménagements réalisés et la destination des unités produites
- choisir et régler l'outillage en fonction des matériaux à travailler et de l'opération à réaliser (perçage, sciage..)
- ranger son poste de travail

Le menuisier en construction nautique utilise des schémas, des croquis d'implantation.

- Le menuisier en construction nautique est amené à travailler dans des positions inconfortables, à manipuler des charges encombrantes, dans un espace clos et limité. Il peut avoir à utiliser des ponts roulants d'approvisionnement.
- Selon les chantiers, il peut être amené à déplacer les bateaux à l'aide de divers moyens de manutention et caler ceux-ci dans leurs lignes.
- Il peut être amené à faire de très nombreux "aller retour" au sein du chantier.
- Il utilise des outillages électro-pneumatiques portatifs, communs ou individuels, qui peuvent être dangereux (scies, perceuses...).
- Il manipule des produits (colles, résines...) qui peuvent être toxiques. Les vapeurs de solvants et les différentes poussières d'usinage peuvent être un inconvénient majeur
- Il doit être très respectueux des règles de sécurité en particulier lors de l'utilisation des produits et de l'outillage.

RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- Poser des aménagements de bord dans un bateau de plaisance
- Poser l'accastillage de pont, des hublots et panneaux de pont sur un bateau de plaisance.
- Implanter les différents passages ou circuits d'alimentation des bateaux de plaisance
- Manutentionner un bateau de plaisance dans un atelier

RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Respect des consignes d'hygiène et de sécurité :
 Respect des consignes spécifiques à l'entreprise
 Utilisation et port des EPI, vêtement de travail adapté
 Utilisation en sécurité des machines, outils et outillages
 Stockage, utilisation, élimination des produits dangereux
 Utilisation des systèmes d'aspiration (poussières, copeaux, ...)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	30/35

Qualité du travail réalisé :

Respect du cahier des charges

Analyse du travail à réaliser et alerter en cas de besoin

Respect des cotes plan

Finition, esthétique

Fonctionnalité, solidité

Conditions de réalisation :

Rangement, nettoyage du poste de travail

Respect du temps alloué

Respect du bateau

Choix et utilisation adaptés des outils, outillages

Respect des consignes et modes opératoire

Capacité à adapter, organiser le travail en fonction des contraintes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	31/35

MODALITES D'EVALUATION

RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	5 h 30min (dont 30 min de questionnaire écrit)	
Présentation de preuves		
Entretien (pour CCS)		

Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:

1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation pratique se déroule en trois parties et permet d'évaluer le candidat sur ses compétences se rapportant à la pose d'aménagements dans une coque ou portion de coque ainsi qu'à la pose d'accastillage.

Le candidat doit :

I - A partir du plan, poser un élément d'aménagement.

Exemple d'éléments d'aménagements : petit meuble toilette, table à carte, cloisons transversales et longitudinales, équipets

II - Poser des éléments d'accastillage ou de servitude.

Exemples : winch, rail d'écoute, poulies de renvoi, hublot, capot, passe coque

III - Répondre à un questionnaire écrit (durée 30min) portant sur les connaissances non évaluées dans la mise en situation pratique principalement dans les domaines suivants : implantation des cloisons principales, implantation des différents passages ou circuits d'alimentation, pose d'accastillage de pont, de hublots, de panneaux de ponts, opérations de manutention.

2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Dans un atelier équipé à partir de :

- d'une fiche de travail
- d'un dossier de plans : implantation, aménagement
- d'une coque ou d'un morceau de coque, calée et réglée dans ses lignes, en bois ou polyester
- des éléments à poser (précédemment fabriqués, prêts à être posés)
- de l'outillage (non réglé) et de la matière d'oeuvre, à sa disposition sur le poste de travail
- des éléments d'accastillage prêts à être posés avec leur documentation.

3°) Les modalités de réalisation

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	32/35

La mise en situation pratique sera tirée au sort par le candidat.
 L'ensemble de l'épreuve pratique se déroule en présence des évaluateurs.
 L'épreuve écrite pourra être réalisée en présence d'un surveillant.
 Une grille d'observation pour la mise en situation pratique est proposée aux évaluateurs dans le "dossier à disposition du jury ". Elle indique les différents points sur lesquels ils doivent porter leur attention et lui permettent de synthétiser les résultats.

Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

L'entretien (seulement pour le CCS):

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:

Protocole d'intervention

Avant démarrage de la mise en situation pratique, les évaluateurs s'assurent que la préparation des supports a été réalisée selon les indications du dossier technique d'évaluation (partie organisateur).

Les évaluateurs assistent à la totalité de la mise en situation professionnelle pratique.

Ils peuvent questionner le candidat au cours du processus de réalisation pour vérifier la conformité des étapes intermédiaires et le respect des normes de sécurité.

Ils peuvent intervenir s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens

Un surveillant sera présent durant l'épreuve complémentaire de passation du questionnaire.

Chaque binôme évaluateur peut évaluer simultanément 7 candidats.

RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 25/03/2003

Auteur: BUILLES JEAN-PIERRE

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - INDUSTRIE

Date de dernière mise à jour: 12/10/2009

RCC09 CODE DU RCC:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	33/35

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MCN	TP-00371	Guide RC	2	25/06/2009	12/10/2009	34/35

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Ministère chargé de l'emploi